



Bruxelles, le 11 janvier 2012

**Question de Marie Nagy, Conseillère communale, à Monsieur Freddy Thielemans, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles, concernant une circulaire distribuée auprès des habitants des immeubles Chaussée d'Anvers et Avenue de l'Héliport.**

Monsieur le Bourgmestre,

Une circulaire a été distribuée au début du mois de novembre 2011 aux locataires des immeubles de la Chaussée d'Anvers 150-152-154 et de l'Avenue de l'Héliport 31-33-35. Elle fait état d'une recrudescence d'actes de malveillance et d'une vague importante de vols avec effraction.

Elle demande aux locataires de faire preuve de vigilance et d'intervenir en toute discrétion en faisant appel à la police lorsque des faits susceptibles de produire des nuisances se produisent.

Je souhaite vous poser une série de questions :

Quelles sont les mesures qui ont été prises afin de sécuriser le quartier et les habitations ?

Les racines du problème ont-elles été identifiées ? Si oui, quelles sont-elles ?

Outre les mesures de sécurisation, une politique préventive va-t-elle être menée ? Si oui, quels en seront les actes majeurs ?

Le Conseil d'administration du Foyer Laekenois s'est-il saisi de cette question ? Que proposent-ils en lien avec les locataires ?

La Commission consultative des locataires a-t-elle également été informée ? Entend-elle effectuer un travail afin de trouver des solutions communes dans la prévention avec les habitants ?

Ecolo estime qu'il est primordial de rétablir un climat rassurant pour les habitants de ces immeubles. Cela ne passe pas uniquement par une action de la police.

Je vous remercie pour vos réponses.

Marie Nagy